

LA COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE—LES EMPLOYÉS  
À TEMPS PARTIEL

Question n° 14—**M. Godin:**

1. Le gouvernement fédéral compte-t-il des employés à temps partiel dans les circonscriptions rurales en vue d'aider les travailleurs à préparer leurs demandes des prestations de chômage? Dans l'affirmative, quels sont les noms et adresses de ces personnes dans les circonscriptions de Portneuf, de Champlain et de Québec-Montmorency?

2. Quel est le mode de paiement employé pour ces personnes?

**L'hon. Bryce Mackasey (ministre du Travail):** 1. Oui.

Nom	Adresse
M <sup>me</sup> Jacqueline Grosleau	St-Tite, Comté de Champlain.
M <sup>me</sup> Louis Kupfer	Beaupré, Comté Québec-Montmorency.
Personne	Comté de Portneuf.

2. Le taux de rémunération est de \$1.50 pour chaque demande complétée.

LES VENTES D'ORGE EN 1969-1970

Question n° 24—**M. Thomson (Battleford-Kindersley):**

1. Quels sont les pays qui ont acheté de l'orge au Canada au cours de 1969-1970?

2. Quelles quantités ont été achetées?

**M. Bruce Howard (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce):** Le Bureau fédéral de la statistique nous communique ce qui suit: 1 et 2. Le tableau ci-joint, extrait de la publication du BFS intitulée *Commerce du Canada—Exportations par marchandises* (n° de catalogue 65-004), indique les exportations d'orge par pays pour l'année civile 1969 et de janvier à août 1970.

Exportations d'orge (classe du BFS 61-19) pour l'année civile 1969 et depuis janvier 1970

Pays	Année—1969	
	Quantité (boisseaux) <sup>1</sup>	Valeur (milliers \$)
Royaume-Uni	14,369,797	13,960
Israël	2,729,863	2,637
Tunisie	421,300	408
Japon	4,318,108	3,729
Corée du Sud	3,333	8
Océanie, É.-U.	249,467	247
Brésil	1,534	4
Colombie	551,150	632
Pérou	147,000	132
Vénézuéla	4,394	8
Trinité-Tobago	42	— <sup>2</sup>
Panama	2,293	3
États-Unis	7,383,397	8,659
Total	30,181,678	30,427

[M. O'Connell.]

Janvier-août—1970

	(qtl) <sup>1</sup>	(milliers \$)
Royaume-Uni	5,214,936	10,540
Belgique-Luxembourg	461,052	982
Allemagne de l'Ouest	2,650,870	5,043
Italie	4,643,596	8,835
Pays-Bas	66,970	124
Suisse	13,056	19
Pologne	2,897,874	5,192
Israël	1,247,851	2,321
Tunisie	252,934	473
Japon	6,511,004	11,747
Taiwan	689,830	1,254
Nouvelle-Zélande	552,288	965
Océanie, É.-U.	204,996	360
Colombie	594,272	1,449
Pérou	59,584	152
Vénézuéla	940	3
Panama	840	2
États-Unis	3,520,118	8,352
Total	29,583,011	57,813

<sup>1</sup>Noter que les quantités étaient exprimées en boisseaux en 1969 et en quintaux en 1970. Le facteur de conversion des boisseaux en quintaux est: .48 quintal d'orge pour un boisseau.

<sup>2</sup>Valeur inférieure à \$500.

SUBVENTION DU CONSEIL DES ARTS À M. JOHN C.  
LEGGETT

Question n° 29—**M. Paproski:**

1. Le Conseil des arts du Canada a-t-il accordé une ou plusieurs bourses ou subventions à M. John C. Leggett de Vancouver?

2. Combien de subventions ou bourses le Conseil des arts du Canada a-t-il accordées jusqu'ici à M. John C. Leggett?

3. A quelle fin le Conseil des arts les lui a-t-il accordées?

4. Ledit John C. Leggett était-il professeur adjoint de sociologie à l'Université *Simon Fraser* lors de l'attribution de ces bourses ou subventions?

5. M. John C. Leggett enseigne-t-il toujours à l'Université *Simon Fraser* et, dans la négative, quelle en est la raison?

6. Lui a-t-on interdit d'enseigner et, dans l'affirmative, pourquoi?

7. Ledit John C. Leggett est-il citoyen canadien et, dans la négative, a) quel est son pays d'origine, b) dans quelles institutions a-t-il enseigné avant sa venue au Canada et pendant combien de temps?

[Français]

**L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État):** Le Conseil des arts du Canada me transmet les renseignements suivants: 1. Oui.

2. Une somme de \$24,500 répartie sur trois années financières.

3. Pour payer les frais directs d'une enquête sur l'esprit de classe chez les ouvriers des circonscriptions électorales de la région de Vancouver: assistants de recherche, interviewers, codage des informations et commis de bureau. (Les subventions de recherche du Conseil ne comportent pas de rémunération pour le chercheur.)

4. M. Leggett était professeur agrégé à l'Université *Simon Fraser* lorsqu'il a obtenu une première subvention en 1968. Son contrat avec l'université était cependant échu lorsque, le 1<sup>er</sup> octobre 1970, le Conseil des arts lui a accordé une dernière subvention de \$5,000